

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00068
Numéro SIREN : 349 018 218
Nom ou dénomination : ETUDE MONTAGE DISTRIBUTION APPAREILS REGULATION ET
REPRESENTATIO

Ce dépôt a été enregistré le 25/07/2023 sous le numéro de dépôt 7047

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AMO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 1 Rue des frères Montgolfier 95500 GONESSE		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 3 4 9 0 1 8 2 1 8 0 0 0 4 1		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le 31/12/2022				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
		Net 3				
Capital souscrit non appelé		TRIBUNAL DE COMMERCE DE PORTO-VALE				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	33 870	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 319	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	7047	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ	9 987	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	130 757	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	79 555	
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	7 622	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	84 254	
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	5 207	
TOTAL (II)		BJ	BK	352 575	224 915	127 659
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	211 907	211 907
		En cours de production de biens	BN	BO	161 300	161 300
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	82 450	82 450
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	465 791	465 791
		Autres créances (3)	BZ	CA	12 057	12 057
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	11 135	11 135
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	103 051	103 051	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	652	652	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 048 346	1 048 346	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	224 915	1 176 006	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AMO		Néant ☐ *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 96 250)			DA	96 250	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	10 750	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	8 869	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	599 797	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	14 016	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	729 683	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	133 696	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	70 164	
	Dettes fiscales et sociales			DY	205 431	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	37 030	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	446 323		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 176 006		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	437 929	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS AMO							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	11 943	FB	43 909	FC	55 853	
	Production vendue { biens * services *	FD	1 076 293	FE	114 929	FF	1 191 222	
		FG	16 207	FH		FI	16 207	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 104 443	FK	158 839	FL	1 263 282	
	Production stockée*					FM	(20 850)	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	108	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 242 541
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	21 285	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	540 391	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	5 142	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	339 836	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	14 224	
	Salaires et traitements*					FY	203 057	
	Charges sociales (10)					FZ	76 404	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	16 212
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	6 953	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 223 506
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	19 034	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 866	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 866	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 866)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	17 167	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS AMO</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(180)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 971	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 242 541	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 228 524	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	14 016	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP
		- Crédit-bail immobilier		HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD
	(9)	Dont transferts de charges		A1
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
	Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
		180		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AMO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 1 176 006 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 14 017 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 190			35 190
Immobilisations incorporelles	35 190			35 190
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	9 988			9 988
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	128 281	2 477		130 757
- Installations générales, agencements aménagements divers	14 575			14 575
- Matériel de transport	43 651	1 500		45 151
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	17 090	2 740		19 830
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	213 584	6 716		220 301
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	79 622		-12 254	91 877
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	5 208			5 208
Immobilisations financières	84 830		-12 254	97 085
ACTIF IMMOBILISE	333 604	6 716	-12 254	352 576

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La filiale à 50 % Société nouvelle des ateliers burban a été placée en liquidation judiciaire en date du 19/10/2022

Le risque pour la société est de 206 460 euros se décompose comme suit :

- valeur des titres : 7 622 euros
- créance liée aux participations : 84 254 euros
- créance client : 114 584 euros

Toutefois la direction de l'entreprise n'a pas souhaité provisionner ce risque car :

- Un expert a été nommé afin de déterminer le montant de l'indemnité d'éviction pouvant revenir à la SNAB à la suite de la cession par le propriétaire des ateliers.
- La Snab dispose de matériels à céder

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 190			35 190
Immobilisations incorporelles	35 190			35 190
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	9 988			9 988
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	119 854	6 415		126 269
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 331	749		11 080
- Matériel de transport	18 653	6 531		25 184
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 689	2 517		17 205
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	173 513	16 212		189 726
ACTIF IMMOBILISE	208 704	16 212		224 916

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 567 964 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	84 255		84 255
Prêts			
Autres	5 208		5 208
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	465 792	465 792	
Autres	12 057	12 057	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	652	652	
Total	567 964	478 501	89 462
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
clients fact. a établir	246 036
Total	246 036

Charges financières incluses dans le coût de production

Montant des intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan : 0 euros

	Montant
TOTAL	

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 96 250,00 euros décomposé en 3 125 titres d'une valeur nominale de 30,80 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 446 323 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	133 696	125 303	8 393	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 165	70 165		
Dettes fiscales et sociales	205 431	205 431		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	37 031	37 031		
Produits constatés d'avance				
Total	446 323	437 930	8 393	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	34 454			
(**) Dont envers les associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
fournis.fact.non parvenue	3 212
conges a payer	14 532
Prime à payer	10 582
org.soc. ch./conges payes	5 066
org.soc. charges a payer	630
etat autres ch. a payer	513
Total	34 535

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
charges constat.d avance	652		
Total	652		

ATELIER MONTAGE OUTILLAGE – A.M.O.

**Société par Actions Simplifiée au capital de 96.250 Euros
1 Rue des Frères Montgolfier
95500 GONESSE**

349 018 218 RCS PONTOISE

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 23 JUIN 2023**

RESOLUTION D'AFFECTATION ADOPTÉE

ART. L. 232-23 DU CODE DE COMMERCE

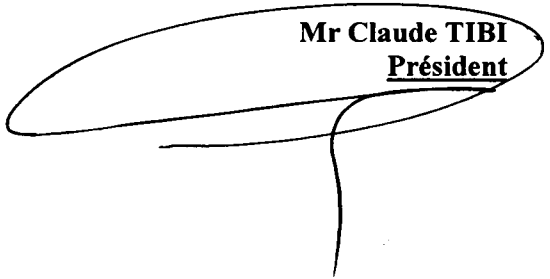
QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, considérant que le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élève à 14.016 €, décide de l'affecter de la manière suivante :

- | | |
|--|----------|
| - une somme de 5 % à la « Réserve Légale », soit | 701 € |
| - le solde au compte « Autres Réserves », soit | 13.315 € |

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

**Mr Claude TIBI
Président**



ATELIER MONTAGE OUTILLAGE – A.M.O.

Société par Actions Simplifiée au capital de 96.250 Euros
1 Rue des Frères Montgolfier
95500 GONESSE

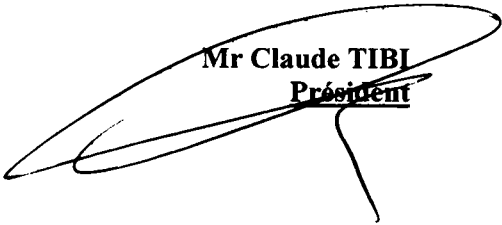
349 018 218 RCS PONTOISE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

ART. L. 232-23 DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ORIGINES 1. Report à nouveau antérieur 2. Résultat de l'exercice 3. Prélèvement sur les réserves		14.016 €
AFFECTATIONS 1. Affectations aux réserves Réserve légale Autres réserves Réserve spéciale 2. Dividendes 3. Autres 4. Report à nouveau	701 € 13.315 €	
TOTAUX	14.016 €	14.016 €


Mr Claude TIBI
Président